

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Sciences du management

Université de Haute-Alsace

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ de formations : *Gestion*

Établissement déposant : *Université de Haute-Alsace*

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Né de la transformation de l'institut universitaire professionnalisé (IUP) *Sciences de gestion* et de plusieurs diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) lors de la réforme licence master doctorat (LMD), le master mention *Sciences du management*, habilité pour la première fois en 2005, propose trois spécialités à visée principalement professionnelle : *Contrôle de gestion et audit (CGA)*, *Management des achats et de la logistique industrielle (MALI)* et *Management de projets (MP)*.

La formation vise à apporter les connaissances et compétences permettant aux étudiants diplômés d'occuper entre autres des fonctions de contrôleur de gestion, d'auditeur, de responsable des achats et de la logistique, de chef de projets dans des secteurs où la demande est forte : banque, industrie, logistique, tourisme, grande distribution etc.

Les spécialités du master sont ouvertes à la formation initiale classique, en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, y compris dès le M1) et accueillent pour les spécialités MALI et MP des étudiants en formation continue (avec un groupe FC spécifique) qui suivent les cours au service de formation continue de l'Université (SERFA - Campus de l'Illberg à Mulhouse).

Le master *Sciences du management* est localisé à la Faculté des sciences économiques, sociales et juridiques (FSESJ) à Mulhouse (Campus de la fonderie - Département Management) et s'inscrit dans le champ *Gestion* de l'université de Haute Alsace. Il ne fait l'objet d'aucune délocalisation.

Analyse

Objectifs

Les objectifs de la mention de master *Sciences du management* sont clairs aussi bien au niveau scientifique qu'au niveau professionnel. Il permet d'apporter une formation de niveau Bac+5 dans différents domaines des Sciences du Management à travers la transmission de connaissances aussi bien théoriques et conceptuelles que pratiques à des étudiants titulaires d'une licence ou des personnes en reprise d'études. A l'issue de leur formation, les étudiants acquièrent ainsi des compétences leur permettant d'exercer le métier visé par la spécialité suivie : pour ceux ayant suivi la spécialité CGA, les métiers de contrôleur de gestion opérationnel, contrôleur interne, d'auditeur, pour ceux ayant suivi la spécialité MALI, les métiers de gestionnaire de la chaîne logistique et de la fonction achat à des postes d'assistant ou de responsable logistique, de responsable de service achat, etc. Enfin, les étudiants suivant la spécialité MP vont s'orienter vers la fonction de chef de projets dans le domaine des systèmes d'information, dans le domaine industriel, ou en recherche et développement. La formation vise à offrir aux diplômés de bonnes opportunités d'embauche au regard des besoins existant dans les métiers visés.

Organisation
<p>L'organisation de la mention est satisfaisante et pertinente dans l'ensemble. Le master est construit dans une logique de spécialisation progressive. La première année de master (M1) permet, au semestre 1, la consolidation des savoirs et compétences fondamentaux et généralistes en sciences du management et le semestre 2 est consacré à un début de spécialisation vers les différentes spécialités de seconde année de master (M2). Le M1 est caractérisé par une forte mutualisation des enseignements : 510 h de mutualisation sur 652h de formation. Les semestres 3 et 4 sont ceux de la spécialisation. Les enseignements qui y sont dispensés sont pertinents et conformes aux objectifs scientifiques et professionnels dans les domaines CGA, MALI et MP.</p> <p>Les crédits européens sont bien affectés et cela en cohérence avec les objectifs de chaque unité d'enseignement et de l'importance de celle-ci. Le volume horaire de chaque unité d'enseignement (UE) est satisfaisant car il permet de transmettre les compétences et connaissances attendues.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La formation fait l'objet d'un bon positionnement dans son environnement. Elle est la seule de ce type proposée par l'établissement où elle propose une poursuite d'études aux étudiants de la licence <i>Gestion</i> ; aux étudiants titulaires d'une autre licence et ayant auparavant obtenu un diplôme universitaire de technologie (DUT) en <i>Gestion des entreprises et des administrations</i>, en <i>Gestion logistique et transport</i>, en <i>Technique de commercialisation</i> ; à des étudiants titulaires d'une autre licence ou du diplôme de comptabilité et gestion (DCG). Elle offre également une possibilité de double compétence à des élèves ingénieurs. Le master n'est pas en concurrence directe avec d'autres formations similaires de son environnement proche.</p> <p>La formation est adossée au centre de recherche en gestion des organisations (CREGO, Equipe d'Accueil - EA 7317) commune aux universités de Haute-Alsace, de Bourgogne et de Franche Comté. Elle est également bien ancrée dans son environnement socio-économique où elle mobilise entreprises et professionnels dans le cadre de son fonctionnement quotidien : cours, conférences, jurys, recrutement de stagiaires, d'apprentis ou de contrat de professionnalisation.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique de la mention de master comprend des enseignants-chercheurs en sciences de gestion, sciences économiques, sciences de l'éducation, informatique, sciences de l'information et de la communication (7 Professeurs des universités - PU dont 3 en sciences de gestion, 13 maîtres de conférences - MCF dont 8 en sciences de gestion), des enseignants (professeurs agrégés ou certifiés - PRAG, PRCE), des professeurs associés (PAST) et des praticiens. Celle-ci est diversifiée et riche. A l'échelle de la mention pilotée par un professeur des universités en sciences de gestion, un quasi-équilibre s'observe entre les enseignants et enseignants-chercheurs, d'une part et les praticiens vacataires, d'autre part. Les volumes horaires et la nature des enseignements dispensés par les praticiens sont satisfaisants. Ils sont en lien avec leur métier et contribuent à enrichir le niveau de technicité apporté aux étudiants.</p> <p>Au niveau des spécialités, on observe une bonne proportion de cours assurés par les enseignants-chercheurs et les enseignants dans la spécialité CGA (65 % des heures d'enseignement) contre 35 % par des professionnels. Cette répartition est équilibrée pour la spécialité MP où le poids des enseignements effectué par les enseignants et enseignants-chercheurs est de 49 % alors que ceux assurés par des professionnels vacataires est de 51 %. Pour la spécialité MALI, seulement 38 % des cours sont assurés par des enseignants-chercheurs et plus de 60 % des cours sont assurés par des professionnels. Au regard de l'orientation professionnelle de ces spécialités, la composition de l'équipe de chacune d'elles est satisfaisante. Le dossier ne fait pas mention de réunions à l'échelle de la mention.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs de la formation sont globalement satisfaisants (en moyenne 242 étudiants en M1 et M2 sur les cinq dernières années et 180 étudiants en moyenne sur les cinq années en M2).</p> <p>Le taux de réussite en M1 s'améliore de façon satisfaisante et passe de 73 % en 2011-2012 à 97 % sur 2014-2015. En M2, il est en moyenne de 70 %. Au niveau des spécialités, elles affichent toutes un taux de réussite en baisse. En CGA le taux de réussite passe de 94 % en 2011-2012 à 84 % en 2014-2015 avec une moyenne de 87 % sur les cinq dernières années. Le taux de réussite en MP passe de 89 % en 2011-2012 à 65 % en 2014-2015 et se situe à 74,5 % en moyenne tandis qu'en MALI, il passe de 68 % en 2011-2012 à 35 % en 2014-2015 et se situe en moyenne à 50 % sur les cinq dernières années. Ces taux de réussite sont relativement faibles au regard de ce qui est généralement observé en M2. La poursuite en doctorat est inexistante.</p> <p>L'insertion professionnelle, elle, est en moyenne de 88 % sur la base de l'enquête réalisée sur les promotions 2010-2011, 2011-2012, 2012-2013 par l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIP) pour le compte de l'établissement. L'enquête interne réalisée par la FSESJ présente des taux d'insertion professionnelle satisfaisants et de qualité pour les spécialités CGA et MALI.</p>

Le dossier ne contient pas les informations pour la spécialité MP. Au niveau de la spécialité CGA, en 2015, pour la promotion 2013-2014, l'insertion professionnelle est de 85 %, trois mois après l'obtention du diplôme puis de 12 % entre 6 mois et 12 mois. Sur les personnes embauchées, le taux de contrat à durée indéterminée (CDI) est de 65 % et de 30 % en contrat à durée déterminée (CDD) ou d'intérim. L'insertion professionnelle en MALI suit la même tendance que celle de CGA et présente un taux de diplômés en CDI à 57 % et 43 % en CDD et autres. L'enquête interne montre que l'insertion professionnelle est rapide dans ces deux spécialités. Le niveau de rémunération à l'embauche est compris entre 1500€ et 2000 € net par mois.

Place de la recherche

Les enseignants-chercheurs sont membres d'unités de recherche de l'établissement. La mention est ainsi adossée au CREGO commun aux universités de Haute-Alsace, de Bourgogne et de Franche Comté. Les étudiants sont formés par la recherche à travers les cours des enseignants-chercheurs. De même, les étudiants bénéficient d'un cours de méthodologie de la recherche et doivent, dans le cadre de leur mémoire de fin d'études encadré par un enseignant-chercheur, formuler une problématique claire et fournir un travail avec une structuration recherche. Il n'y a pas de poursuite d'études en thèse. Cela s'explique par l'orientation principalement professionnelle de la formation. La place de la recherche est néanmoins réelle et pertinente.

Place de la professionnalisation

La place de la professionnalisation dans la formation est en adéquation avec les exigences d'un master en management. Toutes les spécialités fonctionnent sous le régime de l'alternance, de la formation continue ou proposent un stage obligatoire, ce qui permet la confrontation des étudiants avec le milieu professionnel. La formation permet d'acquérir de réelles compétences pour développer les savoir être et savoir-faire opérationnels liés au management à travers des cas pratiques, une simulation de gestion. La connaissance du milieu professionnel est également apportée par les nombreux intervenants professionnels du diplôme qui assurent une part importante des heures d'enseignement. Des relations partenariales sont établies avec des associations : professionnelle (association des directeurs financiers et de contrôle de gestion), et académique (association des masters contrôle de gestion et audit). Les étudiants de la formation doivent rédiger un mémoire de fin d'études en relation avec leur mission en entreprise. Les annexes descriptives au diplôme (ADD) précisent bien les compétences acquises à l'issue de la formation dans les différentes spécialités. Les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sont bien renseignées et précisent correctement les métiers visés.

Place des projets et des stages

La formation est proposée en alternance (contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation) avec une période de présence en entreprise d'environ sept mois et demi (suivant le rythme : deux mois à l'université, deux mois et demi en entreprise, un mois à l'université, deux mois et demi en entreprise, un mois à l'université puis fin de la formation en entreprise) dans chaque spécialité. Elle est également proposée en formation initiale classique avec un stage de 22 à 24 semaines. Les spécialités MALI et MP sont proposées en formation continue (FC) avec des groupes spécifiques. Le rythme des formations en FC n'est malheureusement pas indiqué dans le dossier. Le stage et l'alternance font l'objet d'un suivi par un enseignant ou un enseignant-chercheur et donnent lieu à la production d'un mémoire. Ce suivi est satisfaisant. En ce qui concerne les projets, ils existent uniquement pour les étudiants en FC. Ils n'existent pas pour les étudiants inscrits en formation initiale et en formation par alternance en MP et MALI ainsi que pour les étudiants en CGA.

Place de l'international

La dimension internationale de la mention est relativement faible. Des efforts considérables sont consacrés à l'enseignement de l'anglais. Le volume horaire qui y est consacré est satisfaisant. On note des cours d'anglais et d'anglais renforcé de 138 h en M1 (UE 5 et UE 6), 60 h en spécialité CGA (UE 5). De même dans la spécialité MALI et MP, des cours sont dispensés en anglais d'une part et des cours d'anglais professionnel sont dispensés afin de familiariser les étudiants à l'environnement international lié à leurs domaines de spécialisation. Les étudiants ont la possibilité de préparer le *Test of English for international communication* (TOEIC). La formation compte deux enseignants américains. Cependant, on note que la mobilité entrante est nulle ; quant à la mobilité sortante, elle est faible (trois à quatre étudiants par an). La formation n'a aucun partenariat international malgré sa proximité frontalière avec l'Allemagne et la Suisse. Aucun stage à l'étranger n'a été relevé.

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les modalités de recrutement sont assez classiques. Il s'effectue sur dossier en M1 ; en M2 en plus de la qualité du dossier universitaire, les étudiants sont soumis à un entretien de motivation. Les étudiants internationaux, passent par la procédure Campus France et une fois cette démarche effectuée, ils intègrent la procédure classique de sélection. Les étudiants doivent également pour accéder à la formation présenter le score de l'institut d'administration des entreprises (IAE) message lors du recrutement en M1.

Des passerelles existent entre les différentes spécialités afin de faciliter la réorientation des étudiants de M1 vers une autre spécialité. De même des passerelles ont également existé entre la spécialité CGA et les étudiants inscrits en diplôme supérieur de comptabilité et gestion (DSCG) leur permettant d'obtenir par équivalence le master. Celle-ci n'est aujourd'hui plus d'actualité au regard de l'évolution de la maquette de la spécialité 2013 qui a accordé une place plus prépondérante dans les enseignements au contrôle de gestion au détriment des disciplines purement comptables.

Le dossier ne donne aucune information sur un dispositif spécifique d'aide à la réussite ; ce dispositif semble pourtant nécessaire au regard de la baisse des taux de réussite relevé dans les spécialités MALI et MP.

Modalités d'enseignement et place du numérique

Le diplôme fonctionne uniquement en présentiel. La plupart des cours sont dispensés en cours-travaux dirigés. Les rythmes de la formation dans la mention (rythme d'alternance, période de stage) sont également satisfaisants. Les modalités de mise en œuvre de la formation sont bien adaptées aux différents régimes (formation par alternance, formation initiale et formation continue) suivants lesquels elle se déroule. En ce qui concerne la validation des acquis de l'expérience (VAE), le dispositif existe et est ouvert pour toutes les formations, avec un nombre de cinq VAE au titre de l'année 2015.

La place du numérique est relativement satisfaisante. Les étudiants sont formés aux progiciels de gestion intégrée à travers SAP (*Systems, Applications and Products for data processing*), et bénéficie d'un approfondissement du logiciel de bureautique Excel. Est également enseignée la simulation de gestion qui constitue une modalité pédagogique importante effectué en ligne.

Evaluation des étudiants

L'évaluation des étudiants est assez standard dans sa mise en œuvre. Elle s'appuie principalement sur la production de travaux individuels (écrits ou oraux) ou collectifs. Cette évaluation repose sur un système de contrôle continu.

Les conditions d'évaluation et de délivrance des crédits européens sont satisfaisantes. Les crédits attribués aux différentes UE sont pertinents et cohérents avec les objectifs de la formation. Les dispositifs relatifs aux modalités de contrôle de connaissances permettent aux étudiants de garder l'avantage des UE ou disciplines dans lesquelles ils ont déjà la note de 10/20. Le mémoire fait l'objet d'une évaluation spécifique et il constitue la seule UE qui ne fait pas l'objet d'une compensation.

Les règles et pratiques d'évaluation n'appellent aucune remarque particulière car elles sont conformes à celles généralement pratiquées dans les mentions similaires. Il n'existe pas de notes éliminatoires à l'exception du mémoire où la note de 10/20 est exigée.

Le jury qui se prononce sur l'admission se réunit une fois par an et sa composition est peu satisfaisante car il est composé de tous les intervenants. Au regard du nombre de ceux-ci, la composition d'un jury de ce type est pléthorique.

Suivi de l'acquisition de compétences

Le suivi de l'acquisition des compétences s'appuie suivant le cas sur les dispositifs d'encadrement des étudiants dans le cadre de l'alternance et du stage ou du projet entreprise pour les étudiants en formation continue, les contrôles de connaissances (contrôles continus écrits, oraux...), sur les modalités pédagogiques telles que les simulations de gestion, etc.

Dans le cadre de la présence en entreprise (stage ou alternance), le suivi des compétences s'appuie sur un suivi individuel effectué par un enseignant-chercheur ou un enseignant. Deux visites en entreprise sont réalisées par an et donnent lieu à la mise en place d'un document de suivi. Le dossier ne précise pas le rôle du tuteur entreprise dans le suivi des compétences acquises.

De plus, différents documents formalisés contribuent à assurer le suivi de l'acquisition des compétences des étudiants : l'annexe descriptive du diplôme et la fiche RNCP. Ces éléments sont bien renseignés et apportent toute l'information nécessaire au suivi des compétences des étudiants. On peut cependant regretter que le dossier de la mention ne présente pas de portefeuille de compétences.

Suivi des diplômés

Le suivi des diplômés s'appuie sur un double dispositif : au niveau de l'université par le biais de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPÉ) qui s'occupe pour le compte des universités de Strasbourg et de Haute-Alsace des questions liées à l'aide à l'orientation et de parcours des étudiants et au niveau de chaque spécialité à travers une enquête menée par la FSESJ, 10 mois après l'obtention du diplôme. Les résultats des enquêtes de l'ORESIPÉ réalisées à 24 mois ont un taux de retour qui s'est amélioré au fil des années : il passe de 25 % de réponses pour les diplômés de 2011 à 50 % pour ceux de 2013 et se situe à 38 % en moyenne pour les trois années sur lesquelles elles ont été réalisées. Les éléments liés à cette enquête fournis dans le dossier sont peu détaillés et ses résultats sont peu instructifs alors que ceux de l'enquête interne effectuée par la faculté à 10 mois sont complets et plus riches. Il s'appuie sur un questionnaire instructif et permettant d'effectuer un suivi pertinent des diplômés et de déterminer la situation actuelle, le temps mis pour l'obtention du premier emploi après l'obtention du diplôme, la nature et le type de contrat (CDD ou intérim, CDI), le salaire à l'embauche... L'enquête interne montre ainsi la qualité de l'insertion professionnelle en CGA et MALI. L'enquête de l'ORESIPÉ n'est plus réalisée depuis l'année universitaire 2012-2013 et l'enquête interne vient ici pallier son absence.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

La mention dispose d'une instance qui ne remplit pas au regard du rôle qui lui est assigné la mission d'un Conseil de perfectionnement, mais davantage celui d'un Conseil de l'équipe pédagogique. De plus, celui-ci se réunit une fois par an en début d'année universitaire, moment qui semble peu pertinent. La fin de l'année semble être un moment beaucoup plus propice pour effectuer le bilan de l'année écoulée et tirer les conséquences pour préparer la nouvelle année sur la base des recommandations formulées pour faire évoluer la formation. De même la composition de ce Conseil questionne car il ne comprend que les enseignants intervenants dans la mention et il ne comprend ni d'étudiants, ni de membres extérieurs autres que les vacataires. La composition actuelle de ce Conseil devrait être modifiée et son rôle se situer dans une perspective principalement stratégique afin qu'il puisse pleinement remplir les fonctions d'un Conseil de perfectionnement.

L'autoévaluation est effectuée à travers un questionnaire transmis par la FDSEJ et administré auprès des étudiants dans le cadre de l'évaluation des enseignements. Ce processus est satisfaisant car il a permis de faire évoluer la formation à travers la création de nouveaux cours (Excel approfondi (M2 CGA), SAP (M1 et M2), contrôle interne M1). De même d'autres dispositifs tels que les visites d'entreprises et les échanges avec les professionnels contribuent à améliorer le fonctionnement de la formation (modification du rythme de l'alternance en M1 à partir de 2016-2017 suite à la demande des professionnels).

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- La formation est bien ancrée dans son environnement socio-économique.
- Ses équipes pédagogiques sont diversifiées et riches avec un quasi-équilibre entre les enseignants et enseignants-chercheurs, d'une part et les praticiens vacataires, d'autre part.
- Un effort important est réalisé au niveau de la FSESJ pour le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés de la mention.
- L'organisation de la formation et son architecture globale sont très cohérentes.

Points faibles :

- Les taux de réussite sont globalement en baisse dans les spécialités de M2.
- La formation n'a aucun partenariat international.
- La mention ne propose pas de dispositif d'aide à la réussite.

- La formation ne dispose pas d'un Conseil de perfectionnement à proprement parler.

Avis global et recommandations :

Le master *Sciences du management* fonctionne de manière satisfaisante. Cette formation a tissé des liens étroits avec des entreprises de son territoire. Elle bénéficie d'un bon ancrage sur son territoire et dans son tissu socio-économique. Les spécialités sont bien organisées. La formation dispose d'un bon niveau d'effectif et les enquêtes réalisées en interne sur le suivi des diplômés révèle que l'insertion professionnelle est satisfaisante.

Toutefois, les taux de réussite de la formation sont en baisse en M2. Celle-ci ne dispose pas d'aucun dispositif d'aide à la réussite. Il serait dès lors opportun que les responsables de la formation mettent en place des dispositifs d'aide à la réussite afin de retrouver des taux de réussite comparables à ceux généralement observés en master.

On note également que la formation ne dispose pas réellement de Conseil de perfectionnement. En effet, l'instance tenant lieu de Conseil de perfectionnement ne remplit pas dans le fond cette fonction. Il s'apparente davantage à un conseil pédagogique. Les responsables de la mention devraient modifier son fonctionnement en lui confiant un rôle davantage stratégique ainsi que sa composition et la période de ses réunions. En effet, la composition de celui-ci pourrait intégrer un noyau dur d'enseignants-chercheurs, d'enseignants, de vacataires auxquels viendraient s'ajouter des membres externes, des étudiants et des anciens diplômés. De même en ce qui concerne ses réunions, ceux-ci peuvent se réunir en fin d'année et non en début d'année comme indiqué dans le dossier afin de mettre en œuvre pour l'année universitaire à venir les recommandations formulées.

A l'instar du Conseil de perfectionnement, le jury qui comprend tous les membres de l'équipe pédagogique de la formation pourrait être resserré. En effet, au regard de la composition actuelle de celui-ci (tous les membres de l'équipe pédagogique), toute faiblesse du taux de participation est de nature à poser un problème réglementaire. Enfin des pistes de coopération avec la Suisse et l'Allemagne doivent être recherchées afin de profiter de la proximité frontalière.

Observations des établissements

OBSERVATIONS A PROPOS DU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

Master SCIENCES DU MANAGEMENT

Nous remercions les évaluateurs de l'HCERES pour l'attention portée au dossier d'évaluation ainsi que pour les suggestions formulées qui nous seront utiles pour la construction de la nouvelle offre de formation. Nous avons le plaisir de vous transmettre nos observations pour les points nous semblant appeler un complément d'informations.

Le rapport HCERES du Master Sciences du Management est riche d'enseignements et permet à l'équipe pédagogique de prendre en considération (pour la prochaine accréditation) les recommandations pertinentes effectuées par le comité, notamment sur la question du conseil de perfectionnement, du jury de diplôme, du dispositif d'aide à la réussite et de l'internationalisation de la formation.

Concernant la réussite des étudiants du M2 spécialité Contrôle de Gestion et Audit (CGA), le comité relève très justement un taux de réussite en baisse de 94 % à 84 % entre 2011-2012 et 2014-2015. Cette baisse concerne les étudiants inscrits en préparation au DSCG (diplôme supérieur de comptabilité et gestion) à l'IUT de Mulhouse. Pour rappel, ces derniers étant simultanément inscrits en Master 2, ils pouvaient obtenir le diplôme par le biais d'un dispositif de validation de l'ensemble des 4 semestres à partir des notes découlant des évaluations réalisées durant les deux années d'enseignement en DSCG. Plusieurs étudiants inscrits en DSCG n'ont pas rempli les critères d'obtention du Master 2 CGA. En revanche, sur la période de référence, le taux de réussite des étudiants ayant suivi les cours du Master 2 CGA à la FSESJ (Faculté des sciences économiques, sociales et juridiques) est situé entre 94 % et 100 % (un seul étudiant ayant échoué en 2012-2013 et un autre en 2013-2014). Ce dispositif d'équivalence a été supprimé à la rentrée 2015.

Pour les spécialités Management de projet et Management des Achats et de la Logistique Industrielle, la présentation des effectifs dans le tableau récapitulatif de l'annexe 5 du rapport d'évaluation introduit un biais dans le calcul des taux de réussite. En effet, les deux spécialités sont proposées chaque année en formation continue. Cette formule se déroule sur deux années (vendredi soir et samedi matin). Le nombre d'inscrits pédagogiques en M2 intègre donc les inscriptions des promotions entrante et sortante. Le nombre d'inscrits en M2 ayant validé leur diplôme n'intègre que les stagiaires de la promotion sortante. A partir de ces données, nous obtenons un taux de réussite en dessous des taux habituels pour un Master (comme signalé par l'HCERES).

Pour calculer le taux de réussite, il convient de soustraire au nombre d'inscrits pédagogiques les stagiaires de la promotion entrante en formation continue. En outre, pour la spécialité Management des Achats et de la Logistique industrielle, les stagiaires de la formation continue ayant validé leur diplôme ne sont pas comptabilisés avec les étudiants en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Ces données sont absentes du tableau récapitulatif des effectifs ce qui induit inévitablement un biais dans le calcul des taux de réussite. Nous portons la responsabilité de la présentation inefficace des données. Si nous effectuons les corrections évoquées, le taux de réussite pour la spécialité Management de Projets (tous parcours confondus) se situe sur la période entre 86,9% (2015) et 93,3% (2012). Pour la spécialité



Management des Achats et de la Logistique Industrielle, le taux de réussite (tous parcours confondus) se situe sur la période entre 87,5% (2012) et 89,7% (2014).

Nous vous prions de recevoir nos très respectueuses salutations.

La Présidente,

Christine GANGLOFF-ZIEGLER



Université de Haute-Alsace

2, rue des Frères Lumière • F-68093 Mulhouse Cedex

Tél. : +33 (0)3 89 33 60 00

www.uha.fr

